

De l'évaluation à l'action
La **D**irective
nondation
en Languedoc-Roussillon



PRÉFET
DE LA RÉGION
LANGUEDOC-
ROUSSILLON

ÉVALUATION

ACTIONS

Quelques Chiffres

EUROPE:

Depuis 1998, plus de 700 victimes et 25 milliards d'Euros de dégâts

FRANCE:

Un quart des habitants et un tiers des emplois exposés



RÉGION LANGUEDOC-ROUSSILLON:

Environ trois quarts des communes de la région soumises au risque inondation



25% de la population potentiellement impactée



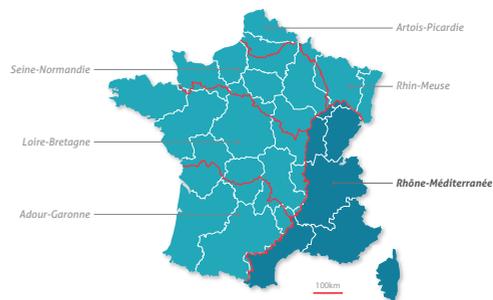
☑ La D.I. : Contexte et objectifs généraux

Face au bilan catastrophique des inondations en Europe au cours des dernières décennies, la Commission Européenne s'est mobilisée en adoptant en 2007 la directive 2007/60/CE relative à l'évaluation et à la gestion des risques d'inondation, dite Directive Inondation.

Cette directive fixe une méthode de travail pour permettre aux territoires exposés au risque d'inondation, qu'il s'agisse de débordements de cours d'eau, de submersions marines, de remontées de nappes ou de ruissellements, de travailler à en réduire les conséquences négatives.

Elle introduit donc une nouvelle obligation en droit français :
Réduire les conséquences négatives de tous les types d'inondation pour la santé humaine, l'environnement, le patrimoine culturel et l'activité économique. La réflexion est menée à partir de la définition de « bassins de vie ».

Du territoire à la stratégie



Niveau national

Sur la base de l'EPRI nationale, la Stratégie Nationale de Gestion des Risques d'Inondation (SNGRI), approuvée le 07 octobre 2014, fixe trois grands objectifs :

- Augmenter la sécurité des populations
- Réduire le coût des dommages
- Raccourcir fortement les délais de retour à la normale des territoires sinistrés

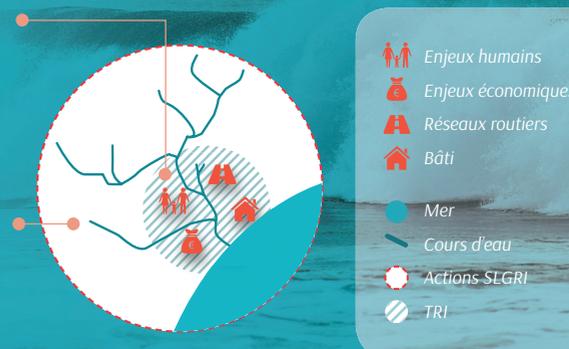
: EPRI Nationale

🔍 Zoom sur les TRI

Les TRI correspondent aux concentrations d'enjeux exposés aux inondations. La réduction des conséquences dommageables des inondations sur les TRI est l'objet premier de la DI. Pour l'État Français, les TRI ne sont toutefois pas les seules cibles pour lesquelles une amélioration de la gestion des inondations est recherchée.

Un TRI se caractérise comme un bassin de vie. La stratégie locale de gestion des risques d'inondation (SLGRI) est dédiée en premier lieu au TRI. Cette zone a fait l'objet d'une cartographie détaillée et d'une analyse poussée des vulnérabilités.

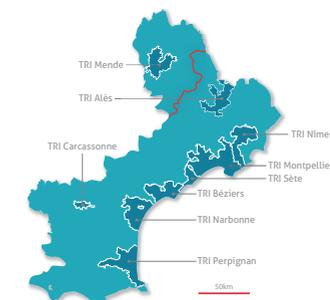
Le périmètre minimal de la SLGRI est celui du TRI. Mais le périmètre de la SLGRI est à adapter aux dynamiques de gestion déjà engagées sur le territoire. Il peut donc être élargi à un périmètre plus large que le TRI (bassin versant ou territoire hydrographique cohérent par exemple).



Niveau territorial - Bassin R.M.C.

Déclinaison territoriale de la SNGRI, l'adoption d'un Plan de Gestion des Risques d'Inondation (PGRI) (décembre 2015) définira le cadre stratégique à l'échelle du bassin Rhône-Méditerranée pour le cycle 2016-2021. Sur la base de l'EPRI 2011, il devra identifier des objectifs communs à l'ensemble du district.

: EPRI de district



Niveau local

Sur la base d'un diagnostic approfondi sur les TRI (cartographie des risques 2013), les Stratégies Locales de Gestion des Risques d'Inondation (SLGRI) fixeront les objectifs de réduction des conséquences dommageables sur le TRI, en déclinaison du cadre fixé par le PGRI et la SNGRI.

: Cartographie des risques

Cartographie des TRI, utilité et portée réglementaire

Les cartographies présentent différents aléas inondation. Dans la région Languedoc-Roussillon, les risques pris en compte sont les inondations par débordement des cours d'eau ainsi que la submersion marine.

Il existe d'autres cartographies du risque inondation. Les plus courantes sont les cartes des PPRI et celles des AZI :

- Cartes issues des PPRI**
 Établies pour une crue de référence (crue centennale ou historique si celle-ci lui est supérieure), elles réglementent l'urbanisme et l'occupation des sols. Les cartes « Directive Inondation » n'ont pas vocation à se substituer aux cartes d'aléas des PPRI existants.
- Cartes des AZI**
 Les Atlas de Zones Inondables (AZI) sont réalisés à l'aide d'une approche hydrogéomorphologique. Leur but est de qualifier les limites maximales d'expansion des crues.
- Les cartes de la Directive Inondation**
 Les aléas sont quantifiés (hauteur et parfois vitesse de l'eau) et sont établis pour trois scénarios d'occurrence (fréquent, moyen et extrême). Elles apportent donc une information nouvelle, graduée et homogène sur tous les TRI.

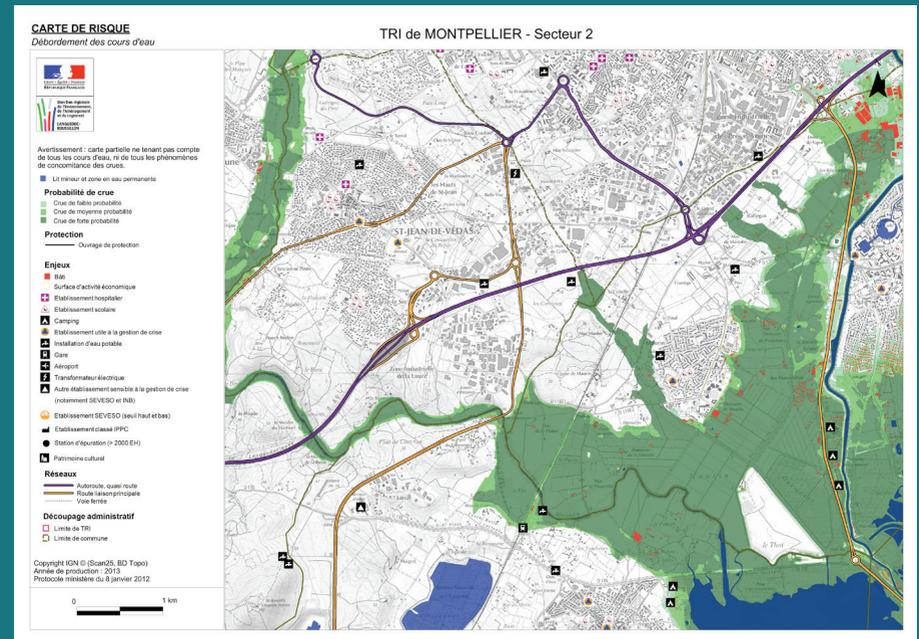
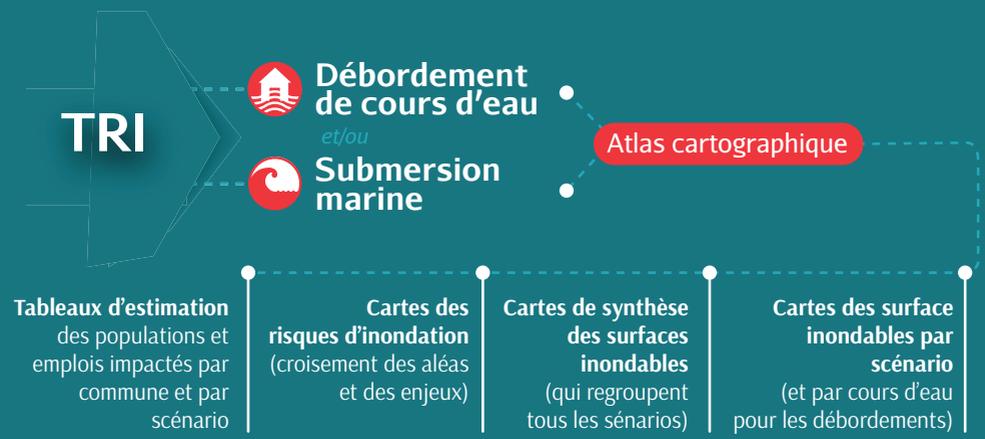
Cartes de la directive inondation	
Pour chaque aléa, les cartes représentent plusieurs scénarios d'inondation :	
Débordement de cours d'eau	Submersion marine
<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
Scénario fréquent (Période de retour de 10 à 30 ans)	
<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
Scénario moyen (Période de retour de 100 à 300 ans)	
<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
Scénario moyen avec changement climatique (Incluant les prévisions de hausse du niveau marin à l'horizon 2100)	
<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
Scénario extrême (Période de retour supérieure à 1000 ans)	

Utilité principale des différents scénarios représentés :

- | | | |
|--|--|--|
| <p>ÉVÉNEMENT FRÉQUENT :</p> <ul style="list-style-type: none"> Gestion de crise Mesures prioritaires de réduction de la vulnérabilité Maîtrise de l'urbanisation, réduction de l'aléa et renforcement des protections existantes | <p>ÉVÉNEMENT MOYEN :</p> <ul style="list-style-type: none"> Gestion de crise Maîtrise de l'urbanisation et réduction de la vulnérabilité Impulsion des PPRI le cas échéant | <p>ÉVÉNEMENT EXTRÊME :</p> <ul style="list-style-type: none"> Gestion de crise |
|--|--|--|

Contenu de la cartographie des TRI

Chaque TRI a fait l'objet d'une production complète de cartes au format A3 regroupées au sein d'un atlas (1:25000). Leur consultation et téléchargement sont possibles via les sites : www.rhone-mediterranee.eaufrance.fr (TRI du bassin Rhone Méditerranée) ou www.midi-pyrenees.developpement-durable.gouv.fr (TRI du bassin Adour Garonne).



Extrait des cartographies du risque inondation par débordement de cours d'eau - TRI de Montpellier (<http://www.rhone-mediterranee.eaufrance.fr/gestion/inondations/cartes.php>)



CARTOGRAPHIE DU RISQUE INONDATION

Quelques indicateurs en Languedoc-Roussillon

TRI de Mende

	TOTAL		
	27 314	14,58 %	
	22 254	16,47 %	
	252,4 km	11,08 %	

TRI de Béziers

	TOTAL		
	152 921	17,6 %	9,6 %
	30 188	60,4 %	30,7 %
	255,3 km	11,4 %	3,5 %

TRI de Narbonne

	TOTAL		
	97 676	23,1 %	40,4 %
	29 312	16,6 %	12,8 %
	312,6 km	15,4 %	9,1 %

TRI de Carcassonne

	TOTAL		
	55 759	14,7 %	
	15 488	25,3 %	
	135,3 km	7,1 %	

TRI de Perpignan

	TOTAL		
	312 573	31,7 %	6,4 %
	91 269	29,2 %	4,4 %
	689,6 km	29,3 %	4,3 %

Bassin Adour-Garonne

Bassin Rhône-Méditerranée-Corse

TRI de Alès

	TOTAL		
	115 744	8,3 %	
	18 121	36,8 %	
	272,3 km	27,4 %	

TRI de Nîmes

	TOTAL		
	219 232	54,9 %	0,3 %
	83 368	74,7 %	0,1 %
	409,5 km	46,8 %	4,3 %

TRI de Montpellier

	TOTAL		
	524 787	9,2 %	7,4 %
	203 682	10,7 %	4,2 %
	788,8 km	15,2 %	14,5 %

TRI de Sète

	TOTAL		
	88 116	0,6 %	28,5 %
	21 983	0,6 %	79,2 %
	82,9 km	0,5 %	30,2 %

20km



Pourcentage de la population, des emplois ou du réseau routier du TRI impacté par débordement de cours d'eau en scénario extrême



Pourcentage de la population, des emplois ou du réseau routier du TRI impacté par submersion marine en scénario extrême



Population



Emploi



Réseau routier principal



+ Pour aller plus loin...

La démarche de mise en place de la Directive Inondation peut se découper en deux grandes phases. Comme illustré sur la frise chronologique en page 2, la réalisation des cartographies marque la fin de la phase d'évaluation du risque. Les étapes suivantes vont permettre d'établir et de mettre en oeuvre des stratégies de gestion des risques permettant de réduire les conséquences dommageables des inondations.

La carte en page précédente présente, de façon non exhaustive, certains des résultats obtenus suite à la réalisation des cartographies de la Directive Inondation en Languedoc-Roussillon.

AZI : Atlas des Zones Inondables

DREAL : Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement

EPRI : Evaluation Préliminaire des Risques d'Inondation

PAPI : Programmes d'Actions de Prévention des Inondations

PGRI : Plan de Gestion du Risque Inondation

PPRI : Plan de Prévention des Risques d'Inondation

PSR : Plan de Submersion Rapide

SNGRI : Stratégie Nationale de Gestion du Risque Inondation

SLGRI : Stratégie Locale de Gestion du Risque Inondation

TRI : Territoire à Risque Important d'Inondation

De l'édition des cartes à la construction des Stratégies Locales de Gestion du Risque Inondation

La SLGRI sera mise en place à l'aide des apports de la phase d'évaluation, notamment des indicateurs obtenus en exploitant les cartes de risques de la Directive Inondation et des éléments de connaissances et diagnostics déjà disponibles sur les territoires.

Les cartographies permettent de rapprocher les différents **scénarios d'inondation** des nombreux **enjeux recensés**.

Les **indicateurs** (cf. carte en page précédente) ainsi obtenus caractérisent la **vulnérabilité du territoire**. Ils permettent de **prioriser les actions** de réduction des vulnérabilités et de localiser les zones les plus à risque. Ainsi, les **SLGRI** qui seront engagées permettront de déployer de nombreuses actions, notamment à travers les programmes d'actions que sont les **PAPI**.

Une révision interviendra tous les 6 ans et permettra une **évolution des stratégies** et **des territoires** pris en charge sur la base d'analyses de la vulnérabilité mises à jour.



DREAL Languedoc-Roussillon
58 avenue Marie de Montpellier
34 000 MONTPELLIER



Vos autres interlocuteurs
dans la région :
DDTM 34, 11, 66, 30
DDT 48

Pour plus d'informations
et pour consulter les
cartographies complètes :

